

BUREAU D'AIDE ET D'ASSISTANCE FAMILIALE  
PLACE ST-MARTIN INC.

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2020

**BUREAU D'AIDE ET D'ASSISTANCE FAMILIALE**  
**PLACE ST-MARTIN INC.**  
**ÉTATS FINANCIERS**  
**31 MARS 2020**

---

**TABLE DES MATIÈRES**

---

<b>RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT</b>	1 - 2
<b>ÉTATS FINANCIERS</b>	
Résultats	3
Évolution de l'actif net	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 15
Renseignements complémentaires	16



**Campeau  
Vinet  
Gauthier**

Comptables Professionnels  
Agréés Inc.

Votre **santé financière** compte

## **RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

---

### **Aux membres du conseil d'administration de BUREAU D'AIDE ET D'ASSISTANCE FAMILIALE PLACE ST-MARTIN INC.**

#### **Opinion avec réserve**

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'organisme Bureau d'aide et d'assistance familiale Place St-Martin Inc. qui comprennent le bilan au 31 mars 2020 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes et annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles des éléments décrits dans le paragraphe «Fondement de l'opinion avec réserve» de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Bureau d'aide et d'assistance familiale Place St-Martin Inc. au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### **Fondement de l'opinion avec réserve**

Comme c'est le cas de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme tire des revenus d'activités (boite à lunch, SPJF, de camp de jour et autres revenus) dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés le 31 mars 2020 et le 31 mars 2019, de l'actif à court terme au 31 mars 2020 et 31 mars 2019, et des actifs nets aux 1er avril 2019 et 2018 et aux 31 mars 2020 et 2019. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2019, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

#### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

1711, boul. des Laurentides, bureau 202  
Laval (Québec) H7M 2P5

**450 629-5070**

cvgcpa.ca

### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser ses activités;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Campeau Vinet Gauthier Comptables Professionnels Agréés Inc.  
CAMPEAU VINET GAUTHIER COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS INC.

*Stéphanie Gauthier*  
Par : Stéphanie Gauthier, CPA auditrice, CA

Laval, le 16 septembre 2020



**BUREAU D'AIDE ET D'ASSISTANCE FAMILIALE  
PLACE ST-MARTIN INC.**

**RÉSULTATS**

**EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS**

	2020	2019
	\$	\$
<b>PRODUITS</b>		
<i>Gouvernement Provincial</i>		
MF - Mission globale	111 037	115 970
MF - Halte-garderie	14 241	12 018
CISSS Laval - Y'APP	-	3 000
<i>Centraide</i>		
Centraide du Grand Montréal	92 400	92 400
Avenir de Femmes	25 000	-
Camp de jour	3 140	3 140
<i>Autres sources de revenus</i>		
Fondation Marcelle et Jean Coutu	-	17 000
Avenir d'enfants	10 000	10 000
Ville de Laval - Mobilisation et diversité	7 025	4 620
Ville de Laval - Soutien aux activités locales	-	300
Subvention RUI - Jardin communautaire	3 800	3 201
Soutien à l'action bénévole	1 000	1 500
Projet Boîte à lunch	694	631
Projet SPJF	841	1 436
Autres revenus	2 344	738
Camp de jour	1 570	959
Revenus d'intérêts	444	407
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	2 366	1 974
Amortissement des apports reportés afférents aux actifs incorporels	822	484
	<b>276 724</b>	<b>269 778</b>
<b>CHARGES</b>		
Frais d'opération (annexe A)	253 465	240 573
Frais d'administration (annexe B)	22 036	22 921
Frais financiers (annexe C)	139	364
	<b>275 640</b>	<b>263 858</b>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>1 084</b>	<b>5 920</b>

## BUREAU D'AIDE ET D'ASSISTANCE FAMILIALE

PLACE ST-MARTIN INC.

## ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

				2020	2019
	Grevé d'affectation (note 13)	Investi en immobilisations corporelles	Non affecté	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
SOLDE au début de l'exercice	19 368	13 083	23 498	55 949	50 029
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	-	(2 259)	3 343	1 084	5 920
	19 368	10 824	26 841	57 033	55 949
Affectation d'origine interne (note 13)	7 500	-	(7 500)	-	-
<b>SOLDE à la fin de l'exercice</b>	<b>26 868</b>	<b>10 824</b>	<b>19 341</b>	<b>57 033</b>	<b>55 949</b>

BUREAU D'AIDE ET D'ASSISTANCE FAMILIALE  
PLACE ST-MARTIN INC.

BILAN

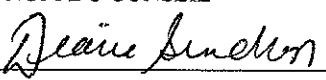
AU 31 MARS

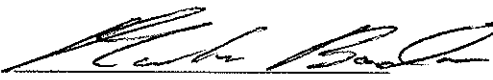
	2020	2019
	\$	\$ (redressé)
<b>ACTIF</b>		
<b>COURT TERME</b>		
Encaisse	66 569	68 708
Débiteurs (note 4)	14 083	5 255
Subventions à recevoir	-	2 043
Frais payés d'avance	2 349	4 289
	83 001	80 295
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)</b>	16 343	20 968
<b>IMMEUBLE EN VOIE DE CONSTRUCTION (note 6)</b>	179 724	97 752
<b>ACTIFS INCORPORELS (note 7)</b>	1 919	2 741
	280 987	201 756
<b>PASSIF</b>		
<b>COURT TERME</b>		
Avance bancaire (note 8)	96 077	96 077
Créditeurs	109 387	32 278
Intérêts courus	7 052	2 826
Apports reportés (note 10)	2 500	2 500
	215 016	133 681
<b>APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 11)</b>	5 519	7 885
<b>APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS À L'IMMEUBLE EN VOIE DE CONSTRUCTION</b>	1 500	1 500
<b>APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX ACTIFS INCORPORELS (note 12)</b>	1 919	2 741
	223 954	145 807
<b>ACTIF NET</b>		
Grevé d'affectation (note 13)	26 868	19 368
Investi en immobilisations corporelles	10 824	13 083
Non affecté	19 341	23 498
	57 033	55 949
	280 987	201 756

ENGAGEMENTS (note 14)

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN (note 15)

AU NOM DU CONSEIL

  
Administrateur

  
Administrateur

## BUREAU D'AIDE ET D'ASSISTANCE FAMILIALE

PLACE ST-MARTIN INC.

## FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	2020	2019
	\$	\$ (redressé)
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des produits sur les charges	1 084	5 920
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement - immobilisations corporelles	4 625	5 514
Amortissement - actifs incorporels	822	484
Amortissement - apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(2 366)	(1 974)
Amortissement - apports reportés afférents aux actifs incorporels	(822)	(484)
	3 343	9 460
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	(8 828)	(3 643)
Subvention à recevoir	2 043	(2 043)
Frais payés d'avance	1 940	(1 771)
Créditeurs	77 109	14 854
Intérêts courus	4 226	-
Apports reportés	-	(48 846)
	79 833	(31 989)
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Coûts engagés sur immeuble en voie de construction	(81 972)	(85 986)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	-	(3 813)
Acquisition d'actifs incorporels	-	(3 225)
	(81 972)	(93 024)
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Variation des avances bancaires	-	86 005
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	-	3 813
Apports reportés afférents aux actifs incorporels	-	3 225
	-	93 043
<b>DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>(2 139)</b>	<b>(31 970)</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, début de l'exercice</b>	<b>68 708</b>	<b>100 678</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, fin de l'exercice</b>	<b>66 569</b>	<b>68 708</b>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.



**BUREAU D'AIDE ET D'ASSISTANCE FAMILIALE****PLACE ST-MARTIN INC.****NOTES COMPLÉMENTAIRES****AU 31 MARS 2020**

---

**1- STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS**

---

L'organisme a été constitué le 24 janvier 1995 en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies du Québec* et est un organisme de bienfaisance au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Il a pour mission de mettre en place les moyens jugés nécessaires pour répondre aux besoins psychosociaux des familles en difficultés de la région.

**2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

---

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

**a) Utilisation d'estimation**

La préparation d'états financiers selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif oblige la direction à faire des estimations et à poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs et sur les informations présentées au sujet des actifs et des passifs éventuels à la date de clôture ainsi que sur les montants des produits et des charges de l'exercice. Les montants établis et les renseignements divulgués sur la base de ces estimations et hypothèses pourraient être différents des résultats réels.

**b) Constatation des apports**

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles, aux actifs incorporels et à l'immeuble en voie de construction sont reportés et amortis à titre de produits selon la même méthode que celle suivie pour l'amortissement des immobilisations corporelles, des actifs incorporels ou de l'immeuble en voie de construction.

*Revenus - intérêts*

Les intérêts sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

*Revenus - Autofinancement*

Les revenus d'autofinancement (boîte à lunch, SPJF, camp de jour et autres revenus) sont constatés à titre de produits lorsque l'activité a lieu ou le service est rendu.

**BUREAU D'AIDE ET D'ASSISTANCE FAMILIALE**  
**PLACE ST-MARTIN INC.**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**AU 31 MARS 2020**

---

**2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

---

**c) Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie utile selon la méthode du solde dégressif aux taux suivants:

	<u>Taux</u>
Mobilier et équipement	20%
Équipement informatique	30%
Améliorations locatives	20%

**d) Immeuble en voie de construction**

L'organisme capitalise tous les frais de mise en valeur et de construction, y compris les frais généraux directs, liés à l'immeuble en voie de construction. De plus, l'immeuble en voie de construction ne fait pas l'objet d'un amortissement jusqu'à la date de quasi-achèvement.

**e) Actifs incorporels**

Les actifs incorporels, composés de logiciels, sont comptabilisés au coût d'acquisition et sont amortis selon leur durée de vie utile selon la méthode du solde dégressif au taux de 30%.

**f) Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie l'encaisse et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

**g) Apports reçus sous forme de biens et services**

Les bénévoles ont consacré, au cours de l'exercice, un nombre important d'heures pour aider l'organisme à assurer la prestation de services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

De plus, l'organisme occupe ses locaux à titre gratuit. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur de l'apport reçu, celui-ci n'est pas constaté dans les états financiers.

BUREAU D'AIDE ET D'ASSISTANCE FAMILIALE

PLACE ST-MARTIN INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2020

---

## 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

---

### h) Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués subséquentement au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des débiteurs. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des avances bancaires, des créditeurs et des intérêts courus.

#### *Dépréciation*

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans jamais être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

#### *Coûts de transactions*

L'organisme comptabilise ses coûts de transactions aux résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. La juste valeur comptable des instruments financiers qui ne sont pas évalués ultérieurement à la juste valeur tient compte des coûts de transactions directement attribuables à la création, à l'émission ou à la prise en charge de ces instruments.

### i) Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

## BUREAU D'AIDE ET D'ASSISTANCE FAMILIALE

PLACE ST-MARTIN INC.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2020

## 3 - REDRESSEMENT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

L'organisme a identifié que les intérêts courus sur la marge de crédit n'avaient pas été enregistrés lors de l'exercice terminé le 31 mars 2019. En conséquence de ce redressement, les postes décrits ci-après, aux états financiers au 31 mars 2019 ont été augmentés des montants suivants :

	\$
Extrait du bilan (31 mars 2019)	
Immeuble en voie de construction	2 826
Intérêts courus	2 826

## 4 - DÉBITEURS

	2020	2019
	\$	\$
Taxes à la consommation à recevoir	14 083	5 255

## 5 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

			2020	2019
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
	\$	\$	\$	\$
Mobilier et équipement	30 767	23 044	7 723	9 660
Équipement informatique	31 279	28 345	2 934	4 196
Améliorations locatives	15 438	9 752	5 686	7 112
	77 484	61 141	16 343	20 968

**BUREAU D'AIDE ET D'ASSISTANCE FAMILIALE**

PLACE ST-MARTIN INC.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES****AU 31 MARS 2020****6- IMMEUBLE EN VOIE DE CONSTRUCTION**

L'organisme a une entente pour un projet en collaboration avec la Société d'Habitation du Québec (SHQ) afin de construire des logements dans le cadre de son projet Avenir de Femmes.

Advenant une situation où le projet de construction ne pourrait être mené à terme, la SHQ s'est engagée à rembourser les sommes engagées jusqu'à présent. Tel que mentionné à la note 7, une marge de crédit a été autorisée en mars 2017 pour financer ces dépenses.

Les sommes comptabilisées à l'actif en voie de construction représentent des coûts engagés afin de développer et construire un immeuble leur permettant de répondre aux besoins des familles de la région en matière de logements abordables.

**7 - ACTIFS INCORPORELS**

			2020	2019
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
	\$	\$	\$	\$
Logiciels	3 225	1 306	1 919	2 741

**8- AVANCE BANCAIRE**

L'organisme dispose d'une marge de crédit de 133 400\$, portant intérêts au taux de 2,95% l'an garantie par une surété gouvernementale en vertu du programme AccèsLogis de la Société d'Habitation du Québec (SHQ) #ACL-00842. Tous les déboursés devront être autorisés par la SHQ. Au 31 mars 2020, un montant de 96 077\$ (2019: 96 077\$) était utilisé.

## BUREAU D'AIDE ET D'ASSISTANCE FAMILIALE

PLACE ST-MARTIN INC.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2020

**9 - CRÉDITEURS**

	2020	2019
	\$	\$
Fournisseurs et frais courus	114	11 115
Fournisseurs et frais courus - construction	95 297	-
Salaires à payer	13 605	21 163
Remises gouvernementales	371	-
	<b>109 387</b>	<b>32 278</b>

**10- APPORTS REPORTÉS**

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice et destinées à couvrir les charges de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes:

	Solde 31 mars 2019	Octroi	Constaté à titre de produits	Solde 31 mars 2020
	\$	\$	\$	\$
Avenir d'enfant	2 500	10 000	10 000	2 500

## BUREAU D'AIDE ET D'ASSISTANCE FAMILIALE

PLACE ST-MARTIN INC.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2020

**11- APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports reçus pour l'acquisition d'immobilisations corporelles, destinés à couvrir les charges d'amortissement des exercices subséquents. L'amortissement des apports reportés est établi aux mêmes conditions que les immobilisations corporelles afférentes. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes:

	2020	2019
	\$	\$
Solde au début	7 885	6 046
Plus: apport reçu		
Ministère de la famille - OCF allocation spécifique	-	3 813
Moins : montants constatés à titre de produits	(2 366)	(1 974)
Solde à la fin	5 519	7 885

**12- APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX ACTIFS INCORPORELS**

Les apports reportés afférents aux actifs incorporels représentent des apports reçus pour l'acquisition d'actifs incorporels, destinés à couvrir les charges d'amortissement des exercices subséquents. L'amortissement des apports reportés est établi aux mêmes conditions que les actifs incorporels afférents. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes:

	2020	2019
	\$	\$
Solde au début	2 741	-
Plus: apport reçu		
Ministère de la famille - OCF allocation spécifique	-	3 225
Moins : montants constatés à titre de produits	(822)	(484)
Solde à la fin	1 919	2 741

**BUREAU D'AIDE ET D'ASSISTANCE FAMILIALE****PLACE ST-MARTIN INC.****NOTES COMPLÉMENTAIRES****AU 31 MARS 2020**

---

**13- FONDS GREVÉ D'AFFECTATION INTERNE**

---

Le fonds a été constitué dans le but d'acheter une maison de quartier pour éventuellement y relocaliser les locaux de l'organisme et y dispenser ses services à la communauté. L'organisme ne peut l'utiliser pour d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration. Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a résolu d'affecter un montant de 7 500\$ à ce fonds. Au 31 mars 2020, le solde de ce fonds est de 26 868\$.

**14- ENGAGEMENTS**

---

*Loyer*

L'organisme a signé un bail avec la Ville de Laval pour ces locaux. Cette entente prévoit l'utilisation par l'organisme des locaux de la ville sans contrepartie et est renouvelée automatiquement à chaque année, à la condition que l'organisme respecte les clauses mentionnées au contrat.

**15- ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN**

---

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré l'écllosion d'un nouveau coronavirus (COVID-19) comme une pandémie mondiale, qui continue de se propager au Canada et dans le monde.

En date du 2 septembre 2020, l'organisme est au courant de changements dans ses activités à la suite de la crise sur la COVID-19, notamment la suspension d'activités touchant les revenus d'activités et d'autofinancement pour une période indéterminée.

La direction n'est pas certaine de l'incidence de ces changements sur ses états financiers et croit que toute perturbation pourrait être temporaire; cependant, il existe une incertitude quant à la durée et à l'impact potentiel de cette perturbation.

En conséquence, nous ne sommes pas en mesure d'estimer l'impact potentiel sur les activités de l'organisme en date de ces états financiers.



**BUREAU D'AIDE ET D'ASSISTANCE FAMILIALE**

**PLACE ST-MARTIN INC.**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

**AU 31 MARS 2020**

---

## **16 - INSTRUMENTS FINANCIERS**

---

### **Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne sa marge de crédit et le compte épargne à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixes assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur.

### **Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux débiteurs. L'organisme évalue de façon continue les débiteurs sur la base des montants qu'il a la quasi-certitude de recevoir.

**BUREAU D'AIDE ET D'ASSISTANCE FAMILIALE  
PLACE ST-MARTIN INC.**

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

**EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS**

	2020	2019
	\$	\$
<b>ANNEXE A - FRAIS D'OPÉRATION</b>		
Salaires et charges sociales	215 292	203 873
Assurances collectives	5 694	4 233
Activités	10 646	14 237
Comptoir vestimentaire	223	131
Jardin communautaire	1 752	3 835
Camp de jour	6 448	3 943
Frais de bureau et de réunions	1 187	1 131
Associations	977	568
Télécommunications	1 569	1 634
Cuisines collectives	2 655	3 678
Fournitures de bureau et papeterie	7 022	3 310
	<b>253 465</b>	<b>240 573</b>

**ANNEXE B - FRAIS D'ADMINISTRATION**

Assurances	2 673	2 650
Entretien et réparations	753	562
Taxes et permis	109	157
Publicité et promotion	1 226	1 472
Formation du personnel	1 467	4 217
Frais informatique	1 153	585
Honoraires professionnels	6 633	5 957
Frais de déplacement et représentation	2 575	1 323
Amortissement - Immobilisations corporelles	4 625	5 514
Amortissement - Actifs incorporels	822	484
	<b>22 036</b>	<b>22 921</b>

**ANNEXE C - FRAIS FINANCIERS**

Intérêts et frais bancaires	139	364
-----------------------------	-----	-----